

# La Tribune



Harry Potter: Emma Watson éclipsée par Hermione D1

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca

95e année, no 90

CITÉ DES RIVIÈRES : nouvelles terrasses accessibles au public A4

Le Jour J, il y a 60 ans

## «Ça ne s'oublie pas...»



Bibliothèque et Archives Canada



Roger Morin



François Gougeon

francois.gougeon@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Is s'imaginaient partir à l'aventure. Ils se voyaient sortir de leur patelin pour découvrir les charmes de la vieille Europe. Certains pensaient même que tout serait terminé à leur arrivée et qu'ils reviendraient vite au pays...

Mais en ce 6 juin 1944 de tôt matin, plein de soldats effleurant à peine la vingtaine perdaient du coup la naïveté de leur jeunesse: c'était le début du Jour J, le célèbre débarquement en Normandie qui, 11 mois plus tard, allait mettre fin au plus terrible conflit armé que l'Europe ait connu.

«C'est vrai. On était jeunes et un peu naïfs. Pas beaucoup d'entre nous avions idée de l'enfer qui nous attendait cette journée-là... Sur la plage Juno, à la hauteur de Bernières-sur-mer, à travers les corps déchiétés de nos camarades et une mer rouge de sang, on devait fon-

cer. Les balles de mitraillette, les obus de mortier et de canon sifflaient tout autour... Je voyais les *chums* tomber à gauche et à droite mais on n'avait pas le temps de pleurer. Il fallait avancer, vite, suivre l'ordre de mission... C'est sûr qu'une période de vie comme ça, ça ne s'oublie pas...»

Mieux que n'importe quel film traitant du débarquement comme *Le jour le plus long*, *Il faut sauver le soldat Ryan* ou *Frères d'armes*, la description de l'ancien caporal *Driver Mechanic* Germain Nault du lancement de l'opération *Overlord* fige littéralement son auditeur. Il faut s'arrêter un instant pour imaginer à la fois la peur et la détermination qui te-naillaient les soldats aux tripes lorsque s'est ouvert le panneau de la barge de débarquement: dans l'eau froide jusqu'au cou, canardés par les Allemands en haut de leur crête, il fallait graver la plage au plus vite pour échapper aux tirs ennemis.

### «Bien difficile à décrire»

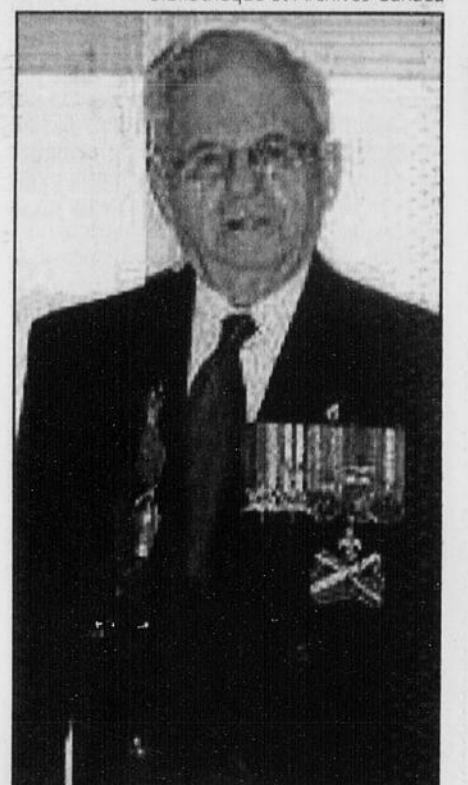
«Le sentiment qui nous habite à ce moment-là est bien difficile à décrire, exprime Roger Morin, un autre vétéran du Jour J. On a la formation en conséquence et on est conditionné à faire ce qu'on doit

faire. Mais quand même... Je ferais un peu le parallèle avec les femmes qui accouchaient autrefois sans médication: il y a juste elles pour connaître la douleur et la souffrance que ça représente... Et puis de ce baptême de feu qui nous précipite du coup dans la vraie guerre, qui reste la pire de toutes les autres attaques, c'est impossible d'oublier... On reste marqué à jamais, même par le bruit, tellement c'était étourdissant tous ces tirs...»

En revivant ces instants tragiques, Roger Morin se tait soudainement. Les yeux du Sherbrookoise s'emplit d'eau et quelques larmes coulent sur le visage de l'homme de 83 ans qu'on devine pacifiste jusqu'au bout des ongles. M. Morin s'était porté volontaire dans les Fusiliers de Sherbrooke à 19 ans, grâce à l'autorisation de son père ayant combattu à la Première Guerre mondiale (dont la meurtrière bataille de la Somme), car il n'avait pas l'âge légal. «Excusez-moi, dit-il doucement au journaliste, tout en séchant ses joues... Le souvenir des amis morts est dur, même 60 ans après...»

Germain Nault, lui avec le régiment de la Chaudière, devient triste aussi

Voir «Ça ne s'oublie pas...» en page A2



Germain Nault

## Un «privilège» pour Brompton et Saint-Élie-d'Orford

Les deux municipalités pourraient garantir des taxes 30 % moins cher, selon les défusionnistes



Luc Larochelle

luc.larochelle@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le gouvernement provincial a accordé aux citoyens de Bromptonville et Saint-Élie-d'Orford le privilège de quitter Sherbrooke en étant libres de toute obligation financière. Mieux en-

core, ces contribuables peuvent s'offrir une réduction de 30% de leur compte de taxes en se détachant de la ville fusionnée.

Telles sont les opinions véhiculées depuis hier par le comité de défusion de Saint-Élie, qui appuie ses prétentions sur deux avis juridiques ayant révélé qu'avec le statut «de municipalité non liée» qui leur est conféré dans la loi 9, Saint-Élie et Bromptonville n'auraient aucune obligation légale de contribuer au financement des équipements régionaux et auraient la pleine autonomie pour négocier des ententes intermunicipales avec des four-

nisseurs de leur choix.

«C'est un argument en béton, dégage à la lumière de deux expertises crédibles et professionnelles ayant été effectuées par des gens comptant une expérience de plus d'une trentaine d'années en droit municipal. Avec la loi 9, Saint-Élie et Bromptonville retrouvent leurs pénates à 100%. C'est extraordinaire!», s'est emballé hier le leader de ce mouvement défusionniste, Gilles Morency, sans vouloir toutefois révéler l'identité des spécialistes consultés.

La Tribune a révélé l'existence de cette

spécificité pour ces deux anciennes municipalités le 11 mars dernier.

Elle découle du fait que Bromptonville et Saint-Élie ont été amputées d'une partie de leur territoire au moment de la fusion.

L'administration Perrault s'en était inquiétée jusqu'à ce que l'attaché de presse du ministre des Affaires municipales, Stéphane Gosselin, déclare publiquement que «les obligations définitives seraient fixées dans la loi constitutive des entités municipales qui pourraient être restituées au terme du processus de con-

sultation». Autrement dit, le gouvernement Charest verrait à fermer cette porte au moment d'adopter le décret propre à une municipalité ressuscitée.

«Nous prenons pour acquis que le premier ministre Charest et que le ministre Jean-Marc Fournier nous appuient puisqu'ils ont tous les deux dit et répété que la loi 9 ne serait pas modifiée», rétorque à ce sujet M. Morency.

«Saint-Élie n'aurait aucune obligation de participer aux coûts d'infrastructures

Voir Un «privilège» en page A3

### Météo



Ensoleillé Max.: 18 Min.: 3  
Lever du soleil: 4h59 Coucher:20h30

### Index

Ann.Class.....C4	Le monde.....B2
Arts.....D4	Loterie.....A5
Décès.....C7,D7	Météo.....C4
Éphémérides..C5	Mots croisés..C5
Genre.....D1	Opinions.....A6
Horoscope.....C5	Sports.....C1



### Martin veut exporter l'exemple québécois des garderies

En dévoilant son programme électoral hier, le premier ministre Paul Martin a annoncé qu'un gouvernement libéral verserait une somme de 5 milliards \$ au cours des cinq prochaines années afin de créer 250 000 places en garderie. LES DÉTAILS EN B1.

IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

Détails en magasin

1 service heure

TOTALEMENT PHOTO ZONE IMAGE

IMA COM COMMUNICATIONS

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE • TÉL.: (819) 565-0000

Les capsules gagnantes  
**J'♥ ma Tribune**

Plus de **20 000\$** en prix à gagner!

Complétez les activités J'♥ ma Tribune publiées dans le journal chaque jeudi et samedi.

Le 24 juin 2004, rendez-vous au parc Jacques-Cartier et participez au MEGATIRAGE de plus de 20 000\$ en prix!



**Mon clin d'oeil**  
Stéphane Laporte

Michèle Richard a commis un délit de cuite



**À LIRE DEMAIN**

*Tel Père... Telle Paire!*



**Théâtre:**

Un été pour jouer et pour rire

**La Tribune**

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.  
Édité et imprimé au  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

**PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE**  
Louise Boisvert

**VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION**  
René Morin

**RÉDACTION**  
(819) 564-5454  
Télécopieur 564-8098  
redaction@latribune.qc.ca

**PUBLICITÉ**  
(819) 564-5450  
Télécopieur 564-5482

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Maurice Cloutier

**DIRECTEUR**  
Alain LeClerc (Intérim)  
**ADJOINT**  
Christian Malo

**DIRECTEUR DE L'INFORMATION**  
André Larocque

**ADJOINTE AU DIRECTEUR**  
Jacynthe Nadeau

**ANNONCES CLASSÉES**  
(819) 564-2222  
Télécopieur 564-5482  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

**PRODUCTION ET INFORMATIQUE**

**DIRECTEUR**  
René Béliveau  
**ADJOINTS**  
André Roberge  
Steve Rancourt  
Stéphane Garant

**ABONNEMENT ET TIRAGE**

(819) 564-5466  
Sans frais 1 800 567-6955  
**DIRECTEUR**  
André Custeau  
**ADJOINT**  
Serge Nadeau

Le Jour J, il y a 60 ans

# La pédale au fond à Juno Beach...

Au matin du 6 juin 1944, le vétéran Roger Morin a vécu l'enfer dans un état de grâce



**François Gougeon**

francois.gougeon@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

«**S**urtout, ne pas m'enliser dans le sable de mer. C'est la pédale au fond dès que la porte de la barge s'ouvre. Faire le plus vite pour remettre mon véhicule en état de marche... Et à la grâce de Dieu.»

Ces paroles, Roger Morin les a répétées souvent dans sa tête le 6 juin 1944, vers 7h30 du matin, en envahissant Juno Beach dans la troisième vague de débarquement, après l'infanterie et les blindés.

Le soldat agissait comme chauffeur d'un camion d'escorte et de ravitaillement d'une pièce d'artillerie lourde tirant des obus de 35 kilos et pouvant franchir une distance de plus de 25 kilomètres. Au débarquement, le gaillard de 6 pieds un pouce, assis au volant de son camion et dans l'eau jusqu'au cou, devait en effet agir vite pour éviter les salves meurtrières.

Le plus risqué après avoir évité les tirs allemands qui faisaient voler en l'air hommes et matériel, c'était de remettre le véhicule en état pour remonter la plage le plus vite. «Il faut comprendre qu'en ce temps-là, il n'y avait pas de moteur amphibie et qu'on se retrouvait dans cinq ou six pieds d'eau. En Angleterre (avant le départ), tout avait été *patenté* pour imperméabiliser le moteur. Par exemple avec un long tuyau au-dessus du carburateur pour éviter l'immersion du moteur, les bougies recouvertes et ainsi de suite. Bref, c'était parfaitement scellé et on avait confiance que ça marche car on avait fait plusieurs tests en Angleterre. Mais sauf pour sortir de la barge et gagner la terre ferme, le moteur ne pouvait fonctionner longtemps ainsi recouvert car ça aurait provoqué une surchauffe», a expliqué Roger Morin.

Germain Nault a vécu la même chose au volant de son automitrailleuse. Et



c'est en riant qu'il revoit la scène. «Pour remettre le moteur en état normal de marche et continuer à avancer, a-t-il raconté, il fallait lever le capot du véhicule et se pencher. Ça tirait de tout bord et tout côté pendant que j'avais le derrière bien exposé aux Allemands... Maudite chance que j'en ai pas mangé une!»

Si dans le cas de Roger Morin, la suite des choses s'est assez bien passée dans l'avancée au-delà de la plage, il s'en est fallu de peu que Germain Nault termine le reste de la guerre dans un camp de prisonniers en Allemagne.

«À minuit le jour même (7 juin), exprime M. Nault, les Allemands ont contre-attaqué et j'ai été fait prisonnier par cinq soldats ennemis, dont un parlant très bien le français. Ils m'ont amené dans une maison et j'ai été détenu 36 heures. Si je m'en suis sorti et que ce sont les cinq Allemands qui ont été fait prisonniers par la suite, c'est qu'en raison de la confusion des tirs dans différentes directions, je leur ai dit qu'on était une grosse armée et que la guerre était finie pour l'Allemagne. Puis tout à coup, il est arrivé des gars du régiment Black Watch, et j'ai dit aux Allemands: 'Écoutez, moi c'est sûr que je ne resterai pas votre prisonnier et ça ne me dérange pas de mourir avec vous autres si je fais signe à nos gars de tirer dans le tas'. Les Allemands se sont parlés entre eux et ils ont décidé de remettre leurs armes... Et honnêtement, j'étais soulagé.»

Son aventure a permis que Germain Nault fasse l'objet du premier reportage en langue française sur le débarquement de Normandie, il y a 60 ans. L'article du journaliste Maurice Desjardins, dépêché en France par la Presse canadienne après avoir couvert le débarquement en Italie, a été publié dans *La Tribune* à l'époque et M. Nault en conserve précieusement la copie.

À suivre demain

## Quand JEUNESSE s'en mêle

### Mon coin de paradis



**Josianne Lussler**

josianne.lussler@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

**N**ous avons tous et chacun notre petit coin de paradis. Un endroit tout simple, magique, beau. Ce coin de paradis où nous aimons aller perdre un peu de temps, lire, marcher, rêver, se retrouver, pleurer, rire, vivre, respirer.

Mon coin de paradis à moi se trouve tout près. Partagé ces temps-ci par les Hautes-Laurentides (c'est bien personnel, je suis en amour et mon Roméo y habite), il occupe une place de choix quand j'ai quelques heures devant moi.

La dernière fois que j'y suis allée, j'avais le coeur en boule. Vous savez... peine d'amour, un flot de souvenirs qui remonte à la surface. Un arrêt obligé pour faire le point.

Mais cette fin de semaine, j'y retournerai. Dans un tout autre contexte. Celui de passer du bon temps en bonne compagnie, à la recherche d'autres souvenirs à emmagasiner.

De plus ce sera la fête au village. La fête parce que l'auberge sise en plein milieu célèbre ses 10 ans d'existence.

Pour l'occasion, on y organise un week-end découverte. Un magnifique rendez-vous avec la culture, le patrimoine et l'histoire.

Imaginez-vous dans ce hameau de 15 maisons, 35 habitants, par un bel après-midi, à pique-niquer sur le belvédère, à déguster un scotch au pub, se taper, à la chandelle, du haggis et un lapin des Highlands, faire la visite d'une église si jolie qui donne le goût de s'y marier, même au plus réticent. Ou encore danser, accompagné de femmes et d'hommes en costume traditionnel d'Écosse, au son de la cornemuse, se rendre ensuite dans une jolie chambre toute bleue, en prenant soin de remarquer tous les détails de l'extraordinaire demeure, avant de fermer les yeux pour un repos bien mérité.

Le lendemain, passer saluer les amis de la troupe du Cochon Souriant, faire un détour par le pont couvert, s'arrêter à la plage municipale avant de reprendre la route vers la maison, le coeur léger.

Les visionnaires qui ont cru que de faire revivre le berceau de l'immigration highlanders au milieu du 19e siècle était possible l'ont dit: «Se rendre dans les Highlands du Québec, c'est le désir de vivre un moment en dehors du temps.»

N'est-ce pas merveilleux ?

J'espère que vous avez, vous aussi, votre coin de paradis. Sinon, pour cette fin de semaine, je veux bien partager le mien... si vous y venez cependant, apportez le soleil avec vous.

C'est à Gould, Auberge La Ruée vers Gould, Pub Calédonia, pas très loin, route 108, à mi-chemin entre Sherbrooke et Lac-Mégantic.

«Surtout, ne pas m'enliser dans le sable de mer. C'est la pédale au fond dès que la porte de la barge s'ouvre. Faire le plus vite pour remettre mon véhicule en état de marche... Et à la grâce de Dieu.» Ces paroles, Roger Morin les a répétées souvent dans sa tête le 6 juin 1944, vers 7h30 du matin, en envahissant Juno Beach dans la troisième vague de débarquement, après l'infanterie et les blindés.

### «Ça ne s'oublie pas...»

Suite de la page A1

quand il pense à tous ses amis fauchés dans la fleur de l'âge. «J'ai même enterré en Normandie Fernand Hains, un ami de Bromptonville (d'où est originaire M. Nault), qui s'est fait tirer deux jours après le débarquement», confie le vétéran de 84 ans, qui est d'ailleurs le frère aîné du conseiller Clément Nault.

Et des morts, sur les 15 000 Canadiens faisant partie du contingent de 156 000 Alliés lancés sur les plages de Normandie le 6 juin 1944, il y en a eu beaucoup. Le Jour J a arraché 10 000 vies en tout.

«Dans mon unité comptant 115 hommes, il en restait juste 54 le lendemain du débarquement... Sur 800 hommes de notre régiment au départ, nous n'étions plus qu'une centaine à la fin de la guerre... Je pense qu'on peut appeler ça un hécatombe», a soumis Gaétan Nault, qui se fait un témoin important de ces événements grâce à sa participation à des conférences dans différents groupes par le biais du projet Mémoire.

Aussi, si tous deux ont eu la vie sauve et à peine des égratignures, sauf une

blessure à la jambe droite pour M. Nault provoquée par un éclat d'obus (shrapnel), c'est simplement que «leur tour n'était pas venu.»

«Je m'en suis sorti vivant mais j'ai eu peur, très peur même... Je crois à la destinée», fait valoir l'ancien soldat pendant que Roger Morin déclare: «J'ai demandé au Bon Dieu de m'épargner, je lui ai laissé ça entre les mains et j'ai accompli mon devoir de soldat du mieux possible...»



### Da Toni rajeunit à 35 ans

Imacom, Vincent Cotnoir

Pour ses 35 ans, le restaurant Da Toni s'est offert une nouvelle image, un nouveau décor. La «famiglia» était fière hier de montrer son nouveau visage à sa clientèle lors d'un 5 à 7. De gauche à droite, les copropriétaires Christian Fredette et Toni Spataro, Toni Danella, fondateur, et Louis Charland, copropriétaire.



Mario  
**GOUPIL**

## On tue la Une

Je ne sais pas combien de fois je vous ai vanté les mérites d'André Bachand dans ce journal, mais je ne crois pas me tromper en mentionnant qu'il est certainement le politicien que j'ai le plus encensé. L'un des rares d'ailleurs.

Un politicien de conviction, avais-je suggéré comme titre de la dernière chronique que je lui ai consacrée le jour où il a annoncé son retrait de la vie politique. On avait retenu ma suggestion, et mon propos avait même été publié à la Une du journal. Or, je découvre que j'étais dans les patates: André Bachand n'est pas un homme de conviction.

«Ce n'est pas parce que l'on a cessé de croire en quelque chose qu'il faut automatiquement croire en autre chose», mentionnait le député Bachand, la gorge serrée, le jour de son départ.

Moins de cinq mois plus tard, le même homme annonce qu'il vire au rouge. Il déclare qu'il sillonne même le comté de Richmond-Arthabaska aux côtés de la candidate libérale.

«J'admire cet homme pour ses convictions inébranlables», ai-je écrit à la Une, il y a moins de cinq mois.

Allez, comme on dit dans le métier: on tue la Une!

## Claudette Dion (la suite)

Il y a maintenant 235 billets qui ont trouvé preneurs en prévision du spectacle que la chanteuse Claudette Dion, soeur de Céline, offrira demain soir au Théâtre Granada de Sherbrooke.

On est encore bien loin des 1000 billets qu'espérait vendre Nathalie Goguen au profit des réfugiés colombiens Doris et German Borja, qui attendent en Floride la permission de revenir vivre au Québec, qu'ils ont quitté contre leur gré.

Les démarches coûtent cher et traînent en longueur. Or, comme je vous le racontais samedi dernier, Nathalie Goguen espérait pouvoir régler tous les problèmes monétaires rattachés au retour des Borja grâce à ce spectacle qu'elle doit elle-même financer.

Il y a malheureusement tout lieu de croire que la mère de quatre enfants va laisser sa chemise dans cette aventure.

On peut rejoindre Mme Goguen au 837-3838.

## Pas contente

Bonjour M. Goupil,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre article sur l'honnêteté à la buanderie du CHUS.

Par contre, pour un article sur l'honnêteté, j'ai trouvé déplorable de voir une telle erreur se glisser. Une erreur qui, pour moi, est très importante et que je tiens à vous souligner. J'aime bien quand les choses sont claires.

Il ne faut pas oublier que Mme Fréchette a une très bonne équipe derrière elle. J'ai été déçue de constater que tout le crédit lui était attribué. D'autant plus qu'il y a eu une erreur d'identité quant à la personne qui a fait les recherches afin de retrouver cette croix.

Je suis secrétaire et je reçois donc la majorité des appels. Lorsqu'elle a téléphoné à la buanderie, votre amie croyait sans doute parler à la responsable, mais ce n'était pas le cas puisque Mme Fréchette était absente jeudi et vendredi dernier. Elle parlait à une employée qui aime et qui prend au sérieux son travail, ainsi que toutes les demandes des patients et de leur famille. Cette personne c'est moi, France Martineau.

Je ne sais pas d'où vient l'erreur mais, si une correction est possible, elle serait vraiment appréciée. Cela m'encouragerait à continuer à donner du bon service.

France Martineau  
Secrétaire-commis senior  
Buanderie CHUS

Je suis responsable de ce malentendu. Mme Fréchette n'a jamais prétendu avoir trouvé elle-même cette croix. Elle parlait comme chef de l'équipe de buanderie, dont elle m'a d'ailleurs vanté les mérites.

Alors, avec la publication de votre courriel, j'espère que vous considérez que les faits sont rétablis. J'espère également, Mme Martineau, que ça vous encouragera à continuer à donner du bon service...

## Bye bye

Là-dessus, chers lecteurs, je vous reviens demain avec un reportage commémorant le 60<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie, après quoi je me ferai plutôt discret, comme journaliste du moins, pendant deux semaines.

À demain donc.

mgoupil@latribune.qc.ca

## En route vers les référendums

# La lutte contre le ressentiment est engagée à Deauville



Luc  
**Larochelle**  
luc.larochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Dès la première journée des registres à Deauville, l'affaire était pratiquement dans le sac pour les partisans de la défusion. À la fermeture des bureaux le dimanche, il ne manquait en fait qu'une cinquantaine de signatures sur les 257 qui étaient requises pour lancer la communauté dans un référendum.

Après ce départ canon, le mouvement s'est quelque peu estompé. Le rythme des signatures a diminué de moitié au cours des trois derniers jours.

C'est ce qui amène la conseillère Diane Delisle, qui représente le secteur de Deauville, à croire que ce n'est pas peine perdue pour les citoyens fermement convaincus que leur avenir passe par une appartenance à Sherbrooke.

La cuisine de Mme Delisle est devenue cette semaine salle de réunion pour le comité pro-fusion.

«C'est nous qui devons prendre les choses en mains pour réparer le mal d'une administration qui s'est regardé le nombril. On nous a ignorés», déplore le président du comité, Charles Labrecque, qui reçoit de la part d'autres personnes autour de la table une mise en garde polie quant à la portée de pareils propos.

«C'est la vérité, les gens de Deauville ont l'impression de déranger dans la nouvelle ville. Il ne faut pas avoir peur de le dire si l'on veut briser cette attitude», insiste-t-il.

Se présenter comme défenseur de la ville unifiée à Deauville, c'est s'engager à



Imacom, Claude Poulin

Réunis dans la cuisine de la conseillère Diane Delisle, de dos sur la photo, Louis Dodier, Pierre Comtois, Charles Labrecque, Louise Gaudet, Maxime Bernatchez, Myriam Lachance, Caroline Boivin et Mariette Dodier ont participé cette semaine à l'élaboration de la stratégie du comité pro-fusion de Deauville.

combattre un certain ressentiment.

«Les gens sont comme aveuglés par la frustration de s'être fait imposer la fusion par le précédent gouvernement. Mais la colère n'est pas bonne conseillère. Ça ne nous apportera rien de vivre comme un îlot» rajoute Mariette Dodier.

## Sur le quotidien

Les échanges se recentrent vite sur le quotidien. «Sur la gestion à la petite semaine», comme certaines gens l'appellent à Deauville, avec la perception de vivre dans un modèle d'improvisation et non de planification.

«Deauville n'aurait même pas dû exister. C'était une paroisse, un empire de ri-

ches villégiateurs qui ont convaincu Maurice Duplessis de les reconnaître comme municipalité. Mais il n'y a jamais eu de projections vers l'avenir. Il est grand temps de s'en donner une», juge Pierre Comtois, un comptable à la retraite.

«C'est sur le point de changer. Le conseil municipal sera bientôt saisi d'un plan d'embellissement du boulevard Bourque. Mais on ne fera pas tout au cours d'une seule année car on ne peut pas corriger en un an le mal qui a été fait durant 50 ans. Il faut de la patience et des moyens», annonce à ce sujet Diane Delisle.

Comment convaincre en prévision du référendum du 20 juin?

«En expliquant le gain que nous avons fait au niveau des services. Je n'avais

jamais fréquenté auparavant la bibliothèque Éva-Sénécal et j'y vais régulièrement maintenant. Mon fils fait du sport, nous recevons une meilleure qualité de services» témoigne Caroline Boivin.

«Comme d'autres, je n'étais pas au départ vendu à l'idée des fusions. Mais, maintenant qu'elle est engagée, ce serait de la folie de revenir en arrière. Pour une fois que le statu quo ne signifie pas un recul, il faut demeurer unis», considère quant à lui Maxime Bernatchez.

«C'est simple, il faut éviter un gâchis qui serait pire que la fusion. Nous sommes engagés vers l'avenir, nous sommes déjà passés à autre chose», conclut Myriam Lachance.

## De l'eau au «moulin» du camp pro-fusion

Luc Larochelle  
SHERBROOKE

Logiflex, le plus gros employeur manufacturier de Deauville, est sur le point de résoudre son plus sérieux problème: l'approvisionnement en eau.

Son président, Yan Sinclair, vient de finaliser une entente avec la Ville pour prolonger le réseau d'aqueduc de 300 mètres, du boulevard Bourque jusqu'à son usine.

«C'était capital pour nous. J'imagine très mal avoir négocié en si peu de temps (une année) une pareille entente avec les membres de l'ancien conseil municipal de Deauville. Je les ai côtoyés durant dix ans. C'était du bien bon monde, rempli de bonne volonté, mais qui n'avait pas nécessairement le souci de répondre à des besoins comme les nôtres», déclare ouvertement M. Sinclair en exprimant sa pleine adhésion à Sherbrooke.

Jeune entrepreneur, M. Sinclair signale que les rengaines du passé sont sans intérêt pour lui.

«Je pourrais, moi aussi, parler du compte de taxes, mais on ne peut s'arrêter à cela. Il faut anticiper les besoins pour l'avenir. Le prix de l'essence a considérablement augmenté, nos 180 salariés paieront de plus en plus cher pour se rendre au travail, qui sait combien d'entre eux envisageront avant longtemps d'utiliser le transport en commun lorsque son réseau s'étendra dans Deauville? Surtout que la main-d'oeuvre deviendra de plus en plus rare. Une entreprise doit veiller à ne pas s'isoler.»

Yan Sinclair trace un parallèle entre la gestion publique et l'administration des affaires.

«Il ne vient pas à l'esprit d'un chef d'entreprise de créer un conseil d'administration pour chacune de ses filiales. Il me semble que c'est la même logique pour une ville. Ça m'apparaît juste le gros bon sens. C'est utopique de revenir en arrière.»

Le président de Logiflex croit que toutes les considérations doivent peser dans la balance.

«Les besoins ne sont pas les mêmes pour tous, mais nous n'avons pas attendu d'avoir l'accord de tous les voisins pour financer le branchement à l'aqueduc municipal. Nous nous sommes assumés comme entreprise. Chacun de nous devrait faire la même chose au nom de l'intérêt commun. Nous aurions l'air de quoi, pratiquement seuls, en retrait de Sherbrooke? J'aime autant ne pas y penser.»



Imacom, Jessica Garneau

Le président de Logiflex, Yan Sinclair, juge qu'il lui aurait été beaucoup plus ardu de négocier avec l'ancienne municipalité de Deauville une entente pour approvisionner son usine de 180 employés en eau potable. M. Sinclair, qui s'entretient ici avec un de ses employés, Bertrand Gagné, se prononce en faveur de l'appartenance à Sherbrooke.

## Un «privilege» pour Bromptonville et Saint-Élie-d'Orford

Suite de la page A1

ou de services d'agglomération, qu'il s'agisse de la police, du Palais des sports, du mont Bellevue, de la Cité des rivières ou de l'administration générale de la Ville de Sherbrooke. Nous pourrions choisir librement nos services. C'est la même chose pour Bromptonville», a déclaré le leader défusionniste.

## D'autres alternatives

L'étude financière produite à la demande du gouvernement Charest par Raymond Chabot Grant Thornton souligne le caractère distinct de Bromptonville et Saint-Élie mais indique aussi que «compte tenu qu'une partie importante de leur territoire est fortement liée à

celui de la Ville de Sherbrooke, Bromptonville et Saint-Élie devraient conclure des ententes intermunicipales avec cette dernière pour maximiser l'utilisation des équipements et des infrastructures».

Ce document fait état pour Saint-Élie d'une somme à payer de 3,3 M \$ en services relevant d'ententes avec la Ville de Sherbrooke sur un budget de 5,5 M \$.

«Ce ne serait pas une obligation légale. Nous pourrions nous tourner vers les MRC de Memphrémagog ou du Val-Saint-François. Nous avons tâté le terrain et on nous a dit: quand êtes-vous prêts à vous en venir?», prétend M. Morency.

«Nous n'avons pas la même lecture des intentions gouvernementales. Si l'affectation des budgets et la liste des

services d'agglomération à offrir figurent dans les études produites à la demande du ministre, ça doit refléter la position gouvernementale. Néanmoins, nous nous tournons aussi vers le ministre pour qu'il nous éclaire», a calmement réagi le maire Jean Perrault.

Gilles Morency a par ailleurs reconnu qu'il serait difficile de tourner le dos complètement à Sherbrooke, qui dispense notamment le service d'aqueduc à une partie des citoyens de Saint-Élie.

«Les ententes intermunicipales ont toujours existé et Sherbrooke ne pourrait pas nous pénaliser en fermant la vanne pour nous couper l'eau ou nous imposer une tarification abusive. Il y a des mécanismes d'arbitrage.»

## 30% moins cher de taxes

Le comité de défusion soutient par ailleurs qu'en votant oui lors du référendum, les citoyens de Saint-Élie limiteraient considérablement la hausse de leur compte de taxes.

«L'écart sur le taux de taxation avec la Ville de Sherbrooke était de 46% au moment de la fusion. C'est le rattrapage que nous avons à faire si nous restons fusionnés. Avec sa pleine autonomie, Saint-Élie pourrait facilement garantir un compte de taxes 30% moins cher à ses citoyens. Ce serait aux élus de déterminer si la population a besoin de nouveaux services, mais au moins les choix nous appartiendraient», a-t-il fait valoir.

## Plus de 1000 ventes de garage en fin de semaine!

Claude Plante  
claude.plante@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Il y a aura pratiquement une vente de garage à chaque coin de rue à Sherbrooke en fin de semaine tellement il y aura de ventes-débarras sur son territoire demain et dimanche. Le nombre de points de vente n'a cessé d'augmenter

au cours des dernières semaines, indique la Ville de Sherbrooke.

Ainsi, en date d'hier, aux 742 inscriptions reçues dans les délais prévus pour inscription sur la carte et dans la liste des adresses il faut ajouter quelque 283 permis supplémentaires pour cette même fin de semaine.

C'est donc un cumulatif de 1025 endroits à visiter! Au total l'an dernier, la Ville de Sherbrooke avait émis 599 per-

mis à des résidents voulant vendre à pas cher des choses dont ils ne se servent plus.

Beau temps mauvais temps, les rues de la Ville de Sherbrooke regorgeront d'aubaines offertes dans le cadre de la quatrième édition de la Grande Tournée des ventes-débarras.

Depuis mercredi, la population peut se procurer une carte recto-verso localisant les 742 endroits où se tiendront les

ventes-débarras. Il est à noter que les 283 nouvelles inscriptions ne se retrouvent pas sur cette carte.

Cet outil de promotion est disponible dans les présentoirs que possède la Ville de Sherbrooke dans les Caisses populaires, dans les bureaux d'arrondissements, dans les bureaux municipaux, ainsi qu'au Bureau d'information touristique.

De plus, demain, La Tribune publiera une liste des adresses inscrites.

# Terrasses et rivières s'offrent au public



**Geneviève Simard-Tozzi**

genevieve.simard-tozzi@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les toutes nouvelles terrasses de l'esplanade Frontenac sont maintenant prêtes à recevoir la population sherbrookoise. Il est donc maintenant possible de prendre un verre ou une bouchée aux quelques restaurants du coin, le tout avec vue sur la rivière Magog.

L'ouverture officielle de ces nouvelles infrastructures de Sherbrooke, Cité des rivières, s'est faite hier sous un soleil coopératif. La conception des lieux est le fruit de l'architecte Melvin Charney. De nombreuses activités animeront ces lieux autant que la promenade du lac des Nations durant tout l'été pour le bon plaisir des Sherbrookoises.

«Nous voulons que les gens s'approprient cet aspect de Cité des rivières», explique Francis Gagnon, vice-président de Sherbrooke, Cité des rivières.

Le projet entre ainsi dans sa deuxième phase, celle de l'animation, qui sera menée de front avec les projets de revitalisation. «Nous voulons être sûrs que ces sites ne soient pas des sites morts. Nous voulons en faire des lieux de rencontre», soutient Albert Painchaud, directeur général de Cité des rivières.

Des collaborateurs comme la Corporation de développement du centre-ville, le Théâtre Granada et l'Orchestre symphonique de Sherbrooke ont permis d'offrir un éventail important d'activités. Francis Gagnon mentionne que «chacun travaille avec ses forces» en complémentarité.

Le maire Jean Perrault soutient l'initiative en affirmant qu'il souhaite que le centre-ville de Sherbrooke devienne le centre-ville des Cantons-de-l'Est ou du moins celui des Sherbrookoises. «Nous voulons faire un lien entre le haut de la côte et le centre-ville. Quoi de plus

naturel pour ce faire que de prendre la rivière?»

## Du rafting bientôt

La rivière Magog sera de ce fait le théâtre d'un grand événement le 19 juin. Une descente de rafting sera organisée de 10 h à 17 h. En partance du parc Saint-François, des minibus emmèneront les participants de 12 ans et plus jusqu'au pied du barrage Abénaquis tandis que les plus jeunes amorceront leur descente de la passerelle des Grandes-Fourches.

Cette même journée, la population aura la chance de participer à un rallye pédestre de la Gorge de la Magog. Des amateurs publics seront aussi de la partie. Tout cela pour donner un avant-goût de ce que sera l'été.

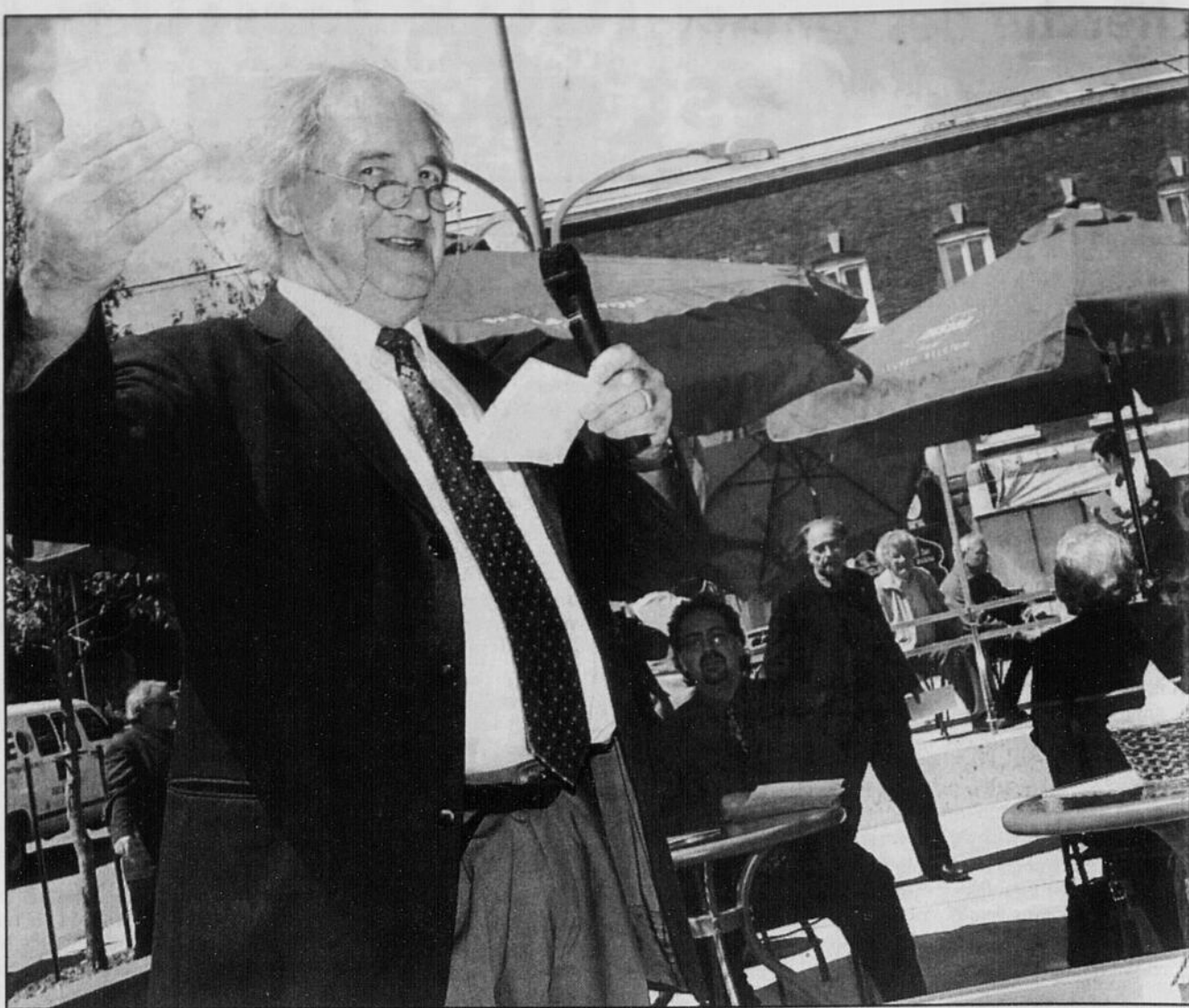
Alain de Lafontaine, directeur général du Théâtre Granada, spécifie qu'il n'y aura pas moins de 42 spectacles différents durant la période estivale tant sur l'esplanade Frontenac qu'à la Place de la Cité.

L'Orchestre symphonique de Sherbrooke proposera un concert en plein air regroupant une cinquantaine de musiciens le 12 septembre prochain, lors de l'inauguration de la Place des Moulins. «Ça ne s'est pas vu souvent ou sinon depuis longtemps», soutient George Goulet, directeur général de l'OSS.

## Reconstruction en vue

L'édifice qui avait brûlé en avril dernier au coin de Wellington et Frontenac sera reconstruit a confirmé Francis Gagnon. «Ce que je souhaite c'est que ça reste comme c'était, que le bâtiment puisse s'intégrer dans le paysage», explique-t-il.

Albert Painchaud espère que la fin des travaux concordera avec le 12 septembre, date à laquelle la Place des Moulins, située tout à côté, doit être inaugurée. Un nouvel aménagement de la Gorge est aussi en élaboration et devrait être terminé en 2005.



Albert Painchaud, directeur général de la corporation Cité des rivières, comptait hier parmi les personnalités qui ont procédé à l'ouverture officielle des terrasses de l'esplanade Frontenac, au centre-ville de Sherbrooke. À droite, assis, on remarque Francis Gagnon, vice-président de Sherbrooke, Cité des rivières, et le député fédéral de Sherbrooke, Serge Carlin.

# Les garderies estriennes s'en tirent bien



**Claude Plante**

claud.plante@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les parents des garderies estriennes n'ont pas à se faire du mauvais sang pour la qualité des services offerts dans nos Centres de la petite enfance (CPE). Bien qu'en construction, le réseau estrien se démarque à travers la province.

C'est ce que soutient la directrice du Regroupement des CPE des Cantons de l'Est, Martine Staehler, en réaction à la sortie d'un rapport de l'Institut de la statistique du Québec qui décerne la mention «passable» au réseau des garderies du Québec.

Mme Staehler ne dit pas qu'on a atteint la perfection, mais nos CPE font mieux que la norme dans bien des domaines. Il faut dire d'entrée de jeu que le nombre de places disponibles vient de passer de 2600 à 7500, de 1998 à 2004. «C'est donc un réseau en construction», lance-t-elle.

«Des CPE ont été implantés depuis, nos éducatrices sont jeunes. Elles sont compétentes, mais elles sortent de l'école. Tout le monde dans le réseau porte une grande préoccupation pour la qualité. C'est aussi aux parents qui siègent aux conseils d'administration des CPE à être les gardiens de la qualité.»

La qualité laisserait à désirer dans tous les types de garderies et varie énormément d'un établissement à l'autre, concluent les auteurs de la vaste enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec et dévoilée cette semaine.

Le document de 600 pages, *Grandir en qualité*, produit au coût de trois millions \$, présente une véritable radiographie de la réalité des garderies. Conclusion des chercheurs: dans l'ensemble du réseau, la qualité des services offerts est «passable», sans plus.

La région se démarque aussi par un fort taux de formation de ses éducatrices, par rapport au reste de la province, ajoute Mme Staehler.

«La norme pour la formation des éducatrices dans les CPE est de deux sur trois, mais nous en Estrie, c'est pratiquement trois éducatrices sur trois qui ont été formées. C'est plus que la norme», ajoute-elle.

«Nos éducatrices ont été formées au niveau collégial, mais aussi à l'université.»

Le réseau québécois des CPE a aussi dû subir des compressions de 5 pour cent dans le passé, ce qui a compliqué les choses et n'a pas aidé à améliorer les aspects négatifs soulevés dans ce rapport, mentionne-t-elle.

«Dans les CPE, 85 pour cent du budget représente la masse salariale et on ne peut pas couper là. Il nous restait que 15 pour cent des dépenses où on pouvait compresser. À ce moment-là, ce n'est pas évident de pouvoir se payer du matériel à la fine pointe.»

Cette étude en confirme une autre, qui signalait antérieurement plus d'efficacité du côté des garderies sans but lucratif que de celui des garderies privées, note la directrice générale du regroupement estrien.

Ces études vont à «l'encontre de la politique de M. (Jean) Charest (premier ministre du Québec) qui prône un plus grand établissement de garderies à but lucratif» au Québec, dit-elle.

DU MERCREDI 2 JUIN AU SAMEDI 5 JUIN

**NOUS PAYONS LES 2 TAXES SUR TOUT L'INVENTAIRE EN MAGASIN**

**AUSSI RABAIS JUSQU'À 50%**

Peinture  
Literie  
Tableaux  
Lampes  
Accessoires de salle de bains  
Accessoires décoratifs  
Meubles d'appoint

5 décorateurs et décoratrices pour service à domicile

**Benjamin Moore**  
Les experts en couleur et décoration

**DÉCOR PLUS**

4756, boul. Bourque  
ROCK FOREST  
821-4242

Decor De Distinction

**BBO party**  
Les Grands Prix

UNE MUSTANG 2004  
Valeur approximative de 30 000 \$

4 «BBQ Party»

Comprenant chacun:  
• Un «BBQ Party» avec 15 de vos amis, animé par radio énergie dans le cadre de l'émission **BBQ & TV**  
• Un appareil barbecue «GRILL 2 GO FIRE & ICE» de Thermos®  
• Une Table de pique-nique pliante avec un parasol

16 laissez-passer pour La Ronde  
Valeur approximative de 2000 \$ chacun

LES DÉPANNÉURS BONI-SOIR  
À Gagner

L'ENSEMBLE BBQ dans chacun des Dépanneurs BONI-SOIR participant, comprend:  
• Un appareil barbecue «GRILL 2 GO FIRE & ICE» de Thermos®  
• Une Table de pique-nique pliante avec un parasol

Participez au concours du 17 mai au 25 juin 2004

LES DÉPANNÉURS BONI-SOIR

De concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Règlement disponible en magasin. Appel annuel régional. Date limite de participation: le vendredi 25 juin 2004 à 15 h 00. Tirage au hasard de l'ensemble du BBO et de la table de pique-nique pliante: le 25 juin 2004 à 15 h 00. Tirage des «BBQ Party»: le 27 mai et 3 juin 2004. Tirage de la Mustang 2004: le 26 juin 2004 à 15 h 00.

PARTENAIRES PARTICIPANTS:

Vous devez répondre correctement à la question suivante: (2 x 4) + (6 + 2) = ?

123528

**WOW!**

**LE PARE-BRISE AVANTAGE CERTIFIÉ TITANIUM EST GARANTI À VIE SUR LES RÉPARATIONS\***

AVANTAGE CERTIFIÉ TITANIUM

Pour votre tranquillité d'esprit

Voici 4 bonnes raisons de vous rendre chez nous

1 **Aucune franchise à payer** 0\$  
pour une réparation de parebrise réclamée à l'assurance

2 **Service mobile** au domicile ou au travail

3 **Auto de courtoisie disponible**

**VIPER**  
Système de sécurité pour véhicule récréatif 200MAX

PROTECTION GARANTIE au toucher d'un bouton!

**DURO**  
vitres d'autos

**OUVERT** Lundi au vendredi, 8 h à 17 h 30

**300 PARE-BRISE en inventaire**

**Daniel Labrecque**  
propose cette semaine  
L'alarme moto approuvée par les assurances

**SPÉCIAL**  
À l'achat d'une attache-remorque  
OBTENEZ un support à vélo pour seulement **59,95\$**

• 2700, rue King Ouest, 565-2727  
• 1085, rue King Est, 569-9543  
• 58, rue Main Est, Coaticook, 849-2734  
• 140, boul. Bourque, Omerville, 843-8465  
• 70, boul. Labbé Sud, Victoriaville, 752-9679  
• 691, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville, 752-4593

123503

## Ossements humains découverts: la police cherche des témoins

René-Charles Quirion  
SHERBROOKE

La Sûreté du Québec demande la collaboration de la population afin de retrouver des témoins concernant le meurtre de Thanh Chi An de Montréal disparu le 22 mai 1996.

Les ossements de cet homme de 39 ans avaient été découverts par hasard par un adolescent de 15 ans à Bromptonville en mars 1999. Le crâne de l'homme, quelques ossements et une pièce de vêtement avaient été trouvés près d'un ruisseau, à une cinquantaine de mètres de la rivière Saint-François face au 469 de la route 143.

Les restes humains ont été acheminés au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal. Les premières analyses pratiquées avaient permis de déterminer qu'il s'agissait d'une mort violente.

Ce n'est qu'en mai 2004, soit après plus de cinq ans, que les spécialistes ont pu établir formellement que les ossements retrouvés à Bromptonville étaient ceux de Thanh Chi An.

«Ce sont les enquêteurs du le Service de police de la ville de Montréal qui ont été les premiers à enquêter sur cette affaire en 1996, à la suite de la disparition de l'homme. L'enquête avait alors démontré que Thanh Chi An avait été vu pour la dernière fois dans la région de Sorel-Tracy. Nous recherchons des informations pouvant nous permettre de savoir ce qui s'est passé entre le moment de sa disparition et celui où ses ossements ont été découverts», explique le porte-parole de la SQ, Gérard Carrier.

La SQ aimerait rencontrer toutes les personnes qui auraient en leur possession des informations concernant les allées et venues de M. Chi An au moment de sa disparition.

«Qu'est-ce qui lui est arrivé ? Qui a-t-il rencontré avant d'être tué? Quels ont été ses déplacements durant cette période? Y a-t-il d'autres informations qui pourraient nous aider? Nous cherchons à retourner à la base afin de découvrir ce qui s'est passé», mentionne M. Carrier.

Toute information peut être transmise de façon confidentielle au service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la SQ au 1-800-659-4264.

## Les gangs de rue font leur apparition à Sherbrooke



René-Charles Quirion  
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le phénomène des gangs de rue est en émergence à Sherbrooke.

Spécialiste du phénomène des gangs de rue au Centre jeunesse de Montréal, Chantal Fredette soutient que cette problématique a dépassé les seules limites du territoire de l'île de Montréal. Se basant sur les représentations faites au colloque sur les gangs de rue du ministère de la Sécurité publique du Québec en 2003, plusieurs villes à l'extérieur de la région montréalaise comme Québec, Laval, Sherbrooke, Drummondville ou Saint-Jean-sur-Richelieu voient des gangs de jeunes se former sur leur territoire.

«Il y a des intervenants d'autres régions qui manifestent des inquiétudes à ce sujet. C'est certain que les gangs de rue n'ont pas la même apparence qu'à Montréal, en raison des conditions socio-démographiques qui diffèrent», explique Mme Fredette.

La criminologue du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes mentionne que plusieurs intervenants ont remarqué des indices concernant ce phénomène en développement.

«Ce sont des petits rassemblements de jeunes qui imitent les façons de faire des gangs de rue de Montréal en fonction de ce qu'ils voient, entendent ou lisent à la télévision, à la radio ou dans les journaux. Des villes comme Sherbrooke ou Drummondville ont toujours eu leurs groupes de délinquants. Ce qui est inquiétant, c'est que ces jeunes imitent maintenant la façon d'être et d'agir des membres de gangs de rue de Montréal», relate Chantal Fredette.

Ainsi les jeunes adoptent les mêmes façons de bouger, de parler, de se vêtir, que «les modèles» montréalais.

«Il est important de reconnaître le problème afin de pouvoir agir. Les jeunes se regroupent de plus en plus autour de la criminalité et de la violence», mentionne la criminologue du Centre jeunesse de Montréal.

Le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin, soutient que le phénomène est suivi de très près par les autorités policières.

«Ici, il n'y a pas de gang de rue organisée comme on en retrouve à Montréal. Cependant, il y a des petits groupes qui se forment ça et là. Nous les gardons bien à l'œil, notamment dans le quartier Ouest», explique Michel Martin.

Certains membres des gangs de rue de Montréal sont venus tâter le terrain à Sherbrooke pour essayer d'y établir des relations, mais ils seraient rapidement repartis.

«Nous avons effectué des vérifications auprès de ces jeunes qui ont débarqué au centre-ville. Nos policiers ont même procédé à

l'arrestation de l'un d'entre eux, qui portait une arme», indique le porte-parole du SPS.

Les services des enquêteurs et des renseignements du SPS demeurent aux aguets concernant ce phénomène de société en émergence.

### Pour éloigner les gangs de rue

Pour éviter que les gangs de rue ne prennent le contrôle de Sherbrooke, Chantal Fredette croit que les institutions doivent mettre en place des projets, des programmes pour occuper les jeunes.

«Il faut mettre en place des loisirs pour eux, s'occuper des jeunes en difficulté, des décrocheurs et de ceux qui abusent des intoxicants ainsi que de ceux qui vivent des abus dans leurs familles. Il faut y porter un regard objectif», explique Mme Fredette.

Selon elle, il faut adapter les stratégies aux réalités des différentes communautés.

«Les jeunes doivent retrouver des endroits ou des activités où ils sont valorisés, respectés et où ils sentent qu'ils peuvent avoir le contrôle sur ce qu'ils font. Il faut s'occuper de nos jeunes pour éviter qu'ils trouvent ces valorisations auprès des gangs de rue», mentionne la criminologue du Centre jeunesse de Montréal.

### En bref

#### Arrêtés dans une auto volée

SHERBROOKE (RCQ) - Deux jeunes hommes ont comparu hier au palais de justice de Sherbrooke après avoir volé un véhicule dans la soirée de mercredi.

Steve Cloutier, 21 ans, et Jean Dubois, 20 ans, ont volé une voiture de marque Chevrolet Corsica 1992 vers 21 h 30 dans l'arrondissement de Fleurimont. Quelques heures plus tard, soit vers 1 h 30, les patrouilleurs du Service de police de Sherbrooke ont intercepté les deux malfaiteurs à l'intersection du chemin Bibeau et de la rue King Est à Fleurimont.

Après avoir été interrogés, les deux hommes ont été conduits devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

#### Accident boulevard St-François

Une perte de maîtrise boulevard Saint-François, dans l'arrondissement de Brompton, aurait pu avoir des conséquences tragiques pour un jeune conducteur de 16 ans, mercredi soir.

À bord de la Trans-Am 1983 de son père, le jeune homme a dérapé dans une courbe alors qu'il se dirigeait en direction de Sherbrooke. Le conducteur, qui était seul à bord de son véhicule, a partiellement été éjecté. L'accident est survenu à la hauteur de la rue Boulogne.

L'individu a été conduit au CHUS pour y soigner ses graves blessures, mais on ne craint pas pour sa vie.

«Nos enquêteurs ont fait plusieurs relevés sur la scène de l'accident. Il se pourrait que des éléments de conduite dangereuse soient à l'origine de cette embardée. Nous avons aussi effectué des prélèvements sanguins pour déterminer le taux d'alcoolémie du jeune conducteur», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin.

2004... C'est mon année... Je cesse de fumer

**ARRÊTER DE FUMER**

CENTRE DE LASÉROTHERAPIE 3001

C'est sérieux et pas facile avec Lasérothérapie 3001 nous vous garantissons par écrit une réussite à 75 %. Le 25 % c'est votre collaboration.

- En 16 années d'expertise, nos traitements sont prouvés 4 fois plus efficaces que toute autre méthode.
- Reçus pour impôts et compagnies d'assurances.
- Attestation de non-fumeur pour assurance-vie.

**SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

MAINTENANT SITUÉ AU : Carrefour de l'Estrie 3050, Boul. de Portland, Sherbrooke

Situé dans les locaux du salon de bronzage Détente Soleil à l'entrée principale au 2e étage.

(819) 821-3002

Résultats		GAGNANTS		LOTS	
649	Tirage du 2004-06-02	6/6	0	4	693 708,00 \$
		5/6+	9	37	251,60 \$
		4/6	136	2	036,40 \$
01 04 20 21 26 43		3/6	8 088		64,90 \$
Complémentaire: (07)		2/6	153 526		10,00 \$
		1/6	151 529		5,00 \$
		Ventes totales:	17 284 250 \$		
		Prochain gros lot (appr.):	10 000 000 \$		
<b>PROCHAIN GROS LOT LE 5 JUIN 2004 10 000 000 \$</b>					
49	Tirage du 2004-06-02	6/6	0	1	000 000,00 \$
		5/6+	0	50	000,00 \$
		4/6	18		500,00 \$
01 19 20 25 33 42		3/6	794		50,00 \$
Complémentaire: (41)		2/6	15 900		5,00 \$
		Ventes totales:	463 988,00 \$		
<b>Tirage du 2004-06-03 47 54 67 70 Compl. (12)</b>					
911	Tirage du 2004-06-03	Extra Tirage du 2004-06-02			
5804		Extra Tirage du 2004-06-03			
NUMÉRO: 945048		NUMÉRO: 549040			
<b>FANCI</b>					
Tirage du 2004-06-03					
13 19 21 22 23 25 29 31 37 45					
46 51 55 57 58 61 63 66 68 69					

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

la Baie encore plus

# Solde

à la Baie ce week-end

**55 % de rabais**

serviettes de plage Sunations

Tout coton, motifs assortis.

Ord. 19,99 \$

**Solde 8,99 \$.**

Du vendredi 4 au dimanche 6 juin

<p>tenues printemps-été Liz Claiborne</p> <p><b>3 articles ou plus: 35 % de rabais</b></p> <p>2 articles: 30 % de rabais 1 article: 25 % de rabais</p> <p>Tailles courantes et petites.</p>	<p><b>femme</b></p> <p>1199 et 599</p> <p>soutiens-gorge et slips ToGo™ choisis</p> <p><b>30 % à 50 % de rabais</b></p> <p>mode féminine ToGo™, Mantles™, Nygård Collection, Alfred Dunner et mac &amp; jac</p> <p>Tailles courantes, petites et grandes.</p>	<p><b>50 % de rabais</b></p> <p>bijoux en or Principles® et Charter Collection</p>	<p><b>foyer</b></p> <p><b>LIQUIDATION DE SERVIETTES</b></p> <p>serviette de bain 5,99 \$, essuie-mains 3,99 \$, débarbouillette 2,99 \$.</p> <p><b>GROS ÉLECTROS ENERGY STAR EN SOLDE!</b></p> <p><b>solde 59999</b></p> <p>lave-vaisselle Beaumark® à grande cuve. Ord. 649,99 \$.</p>
<p><b>Promo de soutiens-gorge Jockey</b></p> <p>Obtenez un soutien-gorge Jockey GRATUIT à l'achat de 30 \$ ou plus de dessous Jockey (valeur maximale de 42 \$).</p> <p>L'offre prend fin le dimanche 13 juin.</p>	<p><b>30 % de rabais</b></p> <p>mode et jeans pour elle et lui Tommy Jeans, CK Jeans, Buffalo, Point Zero et autres</p>	<p><b>30 % de rabais</b></p> <p>chaussures de marche pour lui. Rockport, Clarks et Hush Puppy</p> <p>chaussures Outline choisies pour elle</p> <p>Ord. 29,99 \$. <b>Solde 19,99 \$.</b></p> <p>chaussures et sandales Brown's Landing pour elle</p> <p>sandales pour tous</p>	<p><b>60 % de rabais</b></p> <p>choix de literie mode et de literie de base Royal Velvet, Wamsutta et autres</p>
<p><b>25 % de rabais</b></p> <p>sous-vêtements et chaussettes Jockey pour lui</p>	<p><b>25 % de rabais</b></p> <p>tenues griffées printemps-été pour elle</p> <p>Tailles courantes et petites.</p>	<p><b>25 % de rabais</b></p> <p>montres choisies</p> <p>bijoux mode et en argent fin signés ToGo™</p>	<p><b>50 % de rabais</b></p> <p>batteries de cuisine et articles suivis. Lagostina, KitchenAid, Analon, Circulon et T-Fal</p>
<p><b>50 % de rabais</b></p> <p>et une remise instantanée de 25 \$ à 100 \$ à l'achat d'un duo-sommeil Sealy ou Simmons sélectionné</p> <p>Exemple: Brisbane de Sealy, grand lit. Ord. 1 999 \$. <b>Solde 999 \$.</b></p> <p>Après remise 899 \$. Précisions en magasin.</p>	<p><b>bijoux, chaussures et accessoires</b></p> <p>Achetez un article, obtenez le 2<sup>e</sup> à 50 % de rabais</p> <p>collants fins et chaussettes</p> <p>Exceptions: Jockey et CK.</p> <p>Le 2<sup>e</sup> article doit être de valeur égale ou inférieure.</p> <p><b>LA PROMO BAGAGES 1<sup>RE</sup> CLASSE SE POURSUIT!</b></p> <p><b>50 % à 55 % de rabais</b></p> <p>bagages</p> <p>Exceptions: articles Eddie Bauer et ceux dont le prix se termine par 99 c.</p>	<p><b>homme</b></p> <p><b>40 % de rabais</b></p> <p>chemisettes de ville pour lui</p>	<p><b>40 % de rabais</b></p> <p>serviettes classiques Ralph Lauren</p> <p>grille-sandwiches Proctor-Silex</p>
<p>À l'achat de 93 \$ ou plus de produits parfumés Giorgio Armani pour lui, vous recevrez ce sac saute-ruisseau. Produits montrés 93 \$ ch.</p>	<p><b>20 % de rabais</b></p> <p>couchettes et tables à langer Storkcraft</p>	<p><b>enfant</b></p> <p><b>25 % de rabais</b></p> <p>mode Point Zero pour garçon et fille. Tailles 7 à 16.</p>	<p><b>30 % de rabais</b></p> <p>sélection d'articles de jardin</p>

**achat-choc**

999	1699	2199	6999	699 \$	40 %
hauts Express en coton stretch pour elle	caleçons boxeur Calvin Klein pour lui	paquet de 4 slips Joe Boxer	ens. de draps tout coton, 400 fils	duo-sommeil Sealy à ressorts ensachés, format grand lit.	de rabais
Choix de 2 modèles. Couleurs variées.	Prix de comparaison 26 \$.		Une place à très grand lit. 69,99 \$ à 119,99 \$.	Le préféré au pays!	montres Esquire

**30 % de rabais additionnel**

mode, accessoires, bijoux et chaussures pour toute la famille et dessous féminins à prix déjà réduit

Sur nos derniers prix esquivés. Exceptions: articles - Nouvellement réduit - mode Altani et INC. pour elle, complets sur mesure pour lui et boutique Le Président.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions: articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Atout griffe », « Achat-choc », Style&Co., INC. Nine & Co et ceux des rayons conoçés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une autaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.

**Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.**

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.

# Opinions

Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau



## Le 6 juin 1944: il faut s'en souvenir



Jean-Guy Dubuc

Collaboration spéciale

Beaucoup de Québécois sont contre la guerre; et ils ont raison. C'est pour cette raison, probablement pour plusieurs d'entre eux, qu'ils ont appuyé le premier ministre Jean Chrétien dans son refus d'appuyer la démarche américaine en Irak, avec les conséquences que l'on sait. Être contre la guerre, c'est être pour l'humanité. Merci, M. Chrétien, de nous l'avoir rappelé.

C'est simple; mais il ne faudrait pas que le raisonnement soit simpliste. Car si on est incapable de faire des distinctions dans la notion du mot «guerre», on risque de se contredire et d'être contre l'humanité. Le 6 juin de cette année, 60 ans après le débarquement des Alliés en Normandie, on a une bonne occasion de distinguer entre guerre et... guerre! Ceux qui ont un peu le sens de l'histoire peuvent apprendre des choses à ceux qui n'ont comme référence que la «guerre préventive» de George W. Bush pour appuyer leur jugement mal éclairé.

Il faut se rappeler que les armées d'Hitler tenaient sous leurs bottes la totalité, ou presque, de l'Europe. C'est-à-dire des centaines de millions de personnes sous le joug d'un dictateur raciste, d'une politique fasciste, d'un pouvoir inhumain, sans aucun respect pour l'ensemble des humains. Tous ces gens étaient des victimes de la guerre. Les armées allemandes confisquaient leurs biens, tuaient les opposants, condamnaient à mort tous les Juifs qu'elles pouvaient identifier, par leur inquisition ou par les dénonciations honteuses. Ce n'est pas un conte: six millions de Juifs furent exterminés. Hitler avait décidé de la supériorité de la race aryenne. Il allait tout faire pour se donner la domination absolue sur l'Occident.

Son plan était extrêmement bien préparé; sa réalisation allait bon train. Il était certain que l'Europe allait passer sous son pouvoir. À moins que... des gens d'ailleurs viennent sauver l'Europe.

Sans l'entrée en guerre des Américains et des Canadiens, sans le débarquement inouï, extraordinaire, grandiose du 6 juin 1944, que serait-il arrivé du monde libre? De la démocratie, du respect des personnes, du

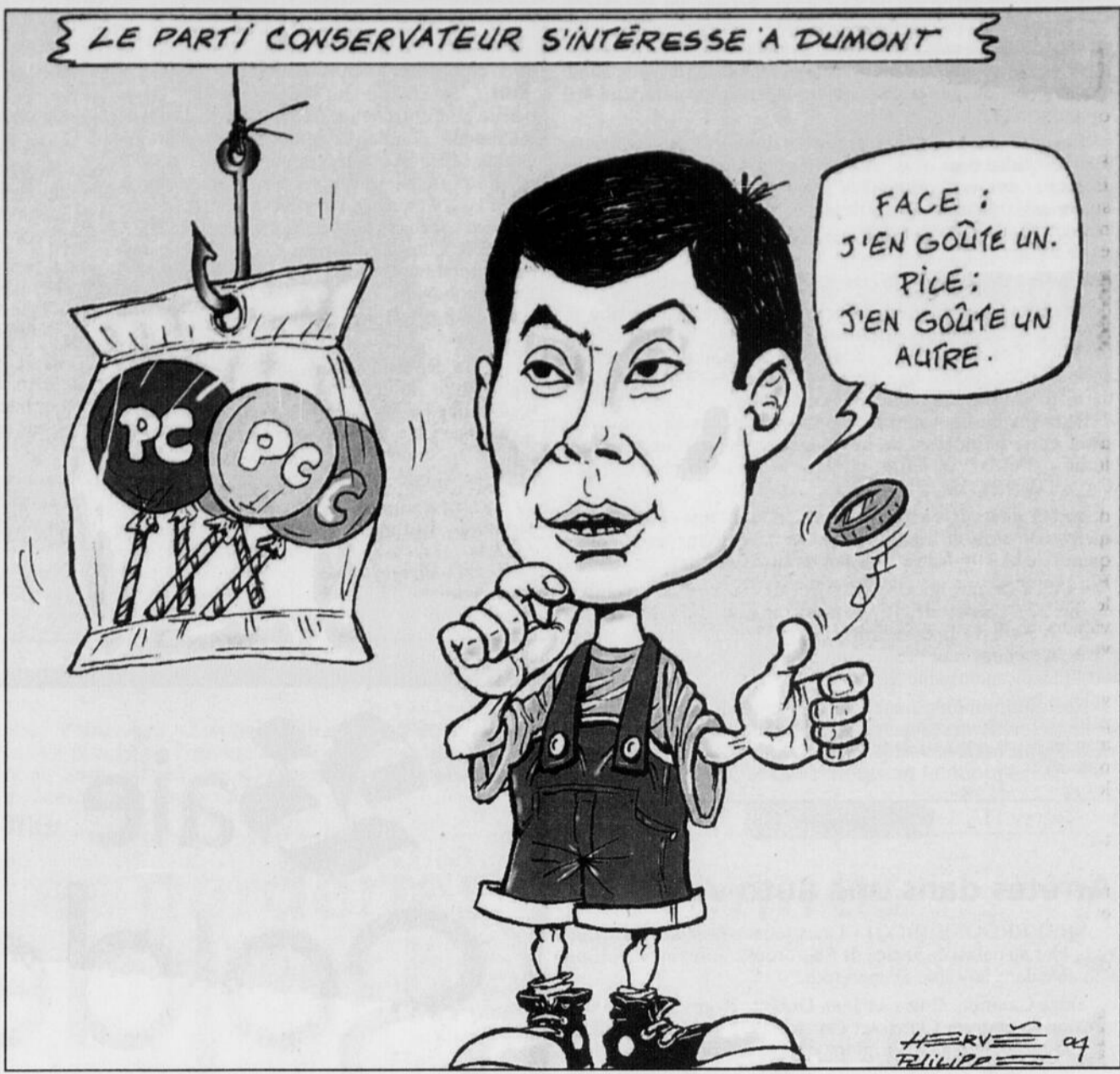
droit à la vie pour tous les humains, pour l'égalité entre les peuples, pour la liberté de tous les individus, d'Europe, mais aussi du Canada?

Les Français savent la réponse. Les Belges aussi, les Polonais aussi. Tous les habitants des pays occupés en 1944 savent la réponse. Allez dire à ces gens qu'il faut être contre toute guerre, quelle qu'elle soit... Ils vous diront que vous n'avez pas compris, que vous ne pouvez pas comprendre la guerre qu'ils ont subie, même que vous ne comprenez pas la vie. Et que c'est parce que l'Amérique est entrée en guerre qu'ils ont eu droit à la survie.

**60 ans après le débarquement des Alliés en Normandie, on a une bonne occasion de distinguer entre guerre et... guerre!**

La majorité des Canadiens qui ont débarqué à Juno Beach, entre les Américains et les Anglais, étaient des volontaires partis au secours de peuples souffrants, mourants, abandonnés à leur sort. Chez nous, d'autres disaient qu'ils n'allaient quand même pas mourir pour défendre les Anglais... Qu'est-ce qu'ils avaient compris? Pas grand-chose, évidemment, à la valeur de la vie... des autres. Même pas à la leur, ou à celle de leurs proches; l'économie canadienne profitait trop de la guerre pour qu'on en perde les avantages, à l'usine de munitions qui faisait travailler notre petit monde.

On a vu, à la télé, la reconnaissance des milliers de Normands qui se souviennent. Ajoutons-y les millions d'autres rescapés de la guerre qui se souviendront, avec les générations qui les suivent, de l'apport des Canadiens qui ont donné leur vie pour protéger la leur et celle de leur pays. Ce n'est pas le temps de siffler «Le déserteur» de Boris Vian. Et de s'enfermer dans des concepts qui ne respectent ni l'histoire ni la vie ni la liberté qu'on prétend pourtant défendre.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

### Tribune libre

## Ce que plusieurs ont oublié ou n'ont jamais su

Nous avons, mon épouse et moi, visité en septembre 2003, la Bretagne et la Normandie, notamment les plages du débarquement à Arromanche et à Courseulles-sur-Mer (Plage Juno). À Courseulles-sur-Mer, nous avons photographié les plaques et les monuments inaugurés par le premier ministre Jean Chrétien le 6 juin 2003. Ensuite, nous avons visité le Mémorial de Caen et c'est au retour, par le village de Villons-les-Buissons (population équivalente à Eastman) à quelques 5 kilomètres de Caen que nous avons vu et photographié, et à notre grande surprise, le nom de la rue principale de ce village «Sherbrooke Fusiliers 7 au 11 juin 1944» (la départementale 220).

Revenus au pays, en examinant les photos, nous nous sommes aperçus que ce nom «Sherbrooke Fusiliers» est plus en honneur en Normandie qu'ici à Sherbrooke.

Une partie de la plaque dévoilée par le premier ministre en juin dernier à Courseulles-sur-Mer, illustre la 9e Brigade d'infanterie canadienne et le 27e Régiment blindé canadien (le Sherbrooke Fusiliers Régiment). Aussi, le village de Villons-les-Buissons, traversé par la ligne du front au soir du 6 juin 1944, on remarque le trajet fait par ce régiment et le North Nova-Scotia Highlanders, régiment d'infanterie. Il semble que ces deux régiments aient exécuté, parmi toutes les unités alliées, la percée la plus avancée au

soir du 6 juin 1944.

Dans la biographie de Rommel face au débarquement 1944, il est mentionné que la seule contre-attaque des allemands du Jour J fut faite dans l'après-midi par la 21e division blindée au nord est des troupes canadiennes et que ses éléments avancés atteignirent presque la mer près de Ouistreham.

Le dévoilement de la plaque du nom de rue à Villons-les-Buissons a été fait le 7 juin 1979 (35e anniversaire) en présence du soldat Thomas A. Moore d'Ayer's Cliff, du maire le Paix de Coeur, de l'archidiacre Fairbairn et du révérend R.M.Hickey, auteur de «Scarlet Dawn», «My Hobbies Three» et de «D-Day Memories».

Au sujet de la bataille du 7 au 11 juillet 1944, Mgr Hickey écrit dans «D-Day Memories»: «Le matin du 7 juin et des jours suivants, la 9e brigade sous les commandements du brigadier-général Cunningham et du brigadier-général Belzile a soutenu une contre-attaque terrible de la part des Allemands (probablement la 12e division blindée SS). Cette bataille fut appelée «Le coin de l'enfer», elle fut cruciale et son succès a empêché les Allemands d'atteindre les plages et de couper les forces d'invasion canadienne. Le crédit de cette victoire revient à l'artillerie et au régiment blindé Sherbrooke Fusiliers, selon ce que raconte M. Ross Munro dans «Gauntlet to Overlord».

Ensuite, s'ensuivit la bataille pour Caen qui dura jusqu'à la fin de juillet 1944.

La 12e division blindée SS (Panzer) faisait peu de prisonniers, car les soldats n'avaient pas assez de rations pour eux-mêmes et étaient isolés et en mouvement continu. Plusieurs prisonniers canadiens ont été tués par une balle dans la tête et enterrés dans une fosse commune avec honneur militaire. À la fin de la guerre, le Général commandant de cette division a été traduit en cour martiale et exonéré de ces massacres.

Les Allemands utilisaient des chars blindés de trois fois le volume des chars canadiens, mais ils étaient plus lents et utilisaient un gaz-oil de mauvaise qualité, identifiant ainsi leurs positions à l'artillerie et aux avions chasseurs alliés qui avaient la maîtrise absolue de l'air.

En ce 60e anniversaire du jour J, il serait important que la jeune génération sherbrookoise sache ce que signifie ce char d'assaut monté sur socle au Champ-de-Mars pour qu'il le respecte non pas pour de la ferraille mais comme une stèle funéraire pour nos grands-parents qui ont été appelés sous les drapeaux et dont plusieurs sont morts pour que l'humanité puisse vivre librement.

Qu'ils reposent en paix!

Robert Leblanc  
Magog

### Analyse

## Alcoa : quatre raisons pour dire non



Alain Dubuc

Collaboration spéciale

À l'heure de son arrivée au pouvoir, Jean Charest a renié la généreuse entente que le gouvernement péquiste avait signée, quelques mois avant les élections, pour amener Alcoa à réaliser deux investissements majeurs au Québec, l'agrandissement de son usine de Deschambault et la rénovation de celle de Baie-Comeau.

Depuis, le gouvernement libéral négocie avec la multinationale pour réduire la facture sans compromettre les projets. L'enjeu est énorme. Le projet de Baie-Comeau ne créerait pas d'emplois, mais sauvegarderait la plupart des postes qui seraient voués à la disparition sans cette rénovation. Mais le coût collectif est énorme. Même si elles sont un peu moins généreuses, les concessions à l'aluminerie restent substantielles : un prêt sans inté-

rêt de 100 millions, dix ans de congé fiscal et surtout, 175 mégawatts d'électricité au tarif grande puissance, avec protection contre l'inflation pour des décennies. Un cadeau de 800 millions, soit plus de 500 000\$ pour chacun des 1500 emplois sauvegardés.

Nous avons tous une grande pudeur dans ces dossiers en raison de leur importance pour des régions envers lesquelles nous avons un devoir de solidarité. Mais il est temps que ces petits jeux finissent, qu'on résiste au chantage et que l'on mette fin à ces politiques de subventions insensées.

La philosophie qui a amené à multiplier les cadeaux à Alcoa est quadruplement passiste: elle repose sur une politique énergétique complètement dépassée, sur une politique industrielle dépassée, sur une politique budgétaire dépassée et sur une politique régionale dépassée.

Commençons par l'énergie. L'idée d'utiliser le prix de l'électricité pour attirer des industries énergivores a émergé à un moment où le Québec disposait d'importants surplus d'hydroélectricité produite à bon marché et qu'il était dif-

ficile d'écouler. Plutôt que de la vendre à vil prix, il pouvait être logique de s'en servir comme levier.

Mais le monde a changé. D'abord, parce que le marché de l'énergie, déréglementé, est continental et permet des débouchés plus qu'intéressants pour Hydro. Mais surtout, parce que le Québec n'a plus de surplus d'électricité. Nous serons en déficit dans les années qui viennent et c'est d'ailleurs pour cela qu'Hydro-Québec estime avoir besoin d'une centrale au gaz pour satisfaire la demande. Dans un tel cadre, fournir 175 mégawatts à rabais devient parfaitement illogique.

Pour cette raison, le Québec, dans ses négociations avec la multinationale, tente de retarder le projet de quelques années. Mais il n'en reste pas moins que ce cadeau à Alcoa pourrait, au pire, nous forcer à importer de l'électricité ou à brûler du gaz pour satisfaire les besoins de l'aluminerie de Baie-Comeau. Et au mieux, cette entente nous forcerait à vendre à environ quatre cents le kilowattheure une électricité qui coûtera deux fois plus cher à produire. Il y a là un non

sens dont il faut s'extraire.

Si on en est arrivé là, c'est à cause d'une politique économique qui ne correspond plus à la réalité et qui repose sur une obsession de l'emploi et un culte de l'industrie lourde.

Ne penser qu'en termes d'emplois pouvait s'expliquer dans des périodes où le chômage faisait des ravages et où l'on était prêt à créer des jobs à n'importe quel prix. Mais l'emploi ne peut plus être un objectif économique dominant, parce que le problème principal du Québec n'est plus le chômage. C'est bien davantage une démographie qui nous mène tout droit vers des pénuries de main-d'oeuvre. Les priorités doivent changer, notamment pour aider les travailleurs à s'adapter aux besoins en main-d'oeuvre qui commencent à se manifester. Dans le cas de Baie-Comeau, on fait exactement le contraire.

Le succès du Québec repose de plus en plus sur sa capacité de créer de la richesse, en privilégiant le savoir ou à tout le moins les secteurs à forte valeur ajoutée. Une aluminerie lourdement subventionnée, en concurrence avec le

Brésil, qui importe de l'alumine pour exporter des lingots ne correspond pas à la recette du succès.

Cette logique de subventions massives s'inscrit également dans une culture budgétaire d'un autre temps. Ces subventions ont un coût, qui ne paraît pas toujours dans les budgets, mais que les contribuables devront absorber. Cette génante générosité envers les entreprises est l'un des facteurs qui expliquent l'endettement et le fardeau fiscal du Québec.

Enfin, ces gros projets ont souvent masqué notre désarroi face aux problèmes économiques des régions. Faute de solutions, la tentation est forte d'injecter des sommes énormes pour des projets qui maintiennent une prospérité artificielle et qui empêchent les régions d'assumer leur propre développement.

Imaginons tout ce qu'on pourrait faire sur la Côte-Nord avec l'argent que l'on s'approprie à engourdir dans l'usine de Baie-Comeau, ou encore avec la moitié de cet argent, ou même avec le quart, si on le consacrait à la formation, aux infrastructures, au soutien au développement des entreprises.

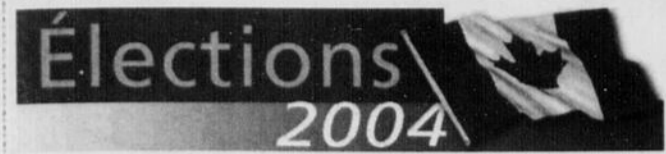
# Bécharard met en garde contre un gouvernement conservateur



Denis Dufresne  
denis.dufresne@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Un vote massif en faveur du Bloc québécois ouvrirait toute grande la porte à un gouvernement conservateur à Ottawa, un parti dont les valeurs sont diamétralement opposées à celles du Québec.

Telle est la mise en garde qu'a servie hier midi le candidat du Parti libéral du Canada (PLC) dans Sherbrooke, Bruno-Marie Bécharard, alors qu'il prenait la parole devant 200 militants et supporters, dont beaucoup de gens d'affaires, lors du lancement officiel de sa campagne électorale au Musée de la nature et des sciences.



Il dévoilera ses engagements la semaine prochaine, après avoir consulté la population, les organismes et les décideurs locaux.

«Au Québec se pose un dilemme particulier: on voit un vote de protestation. Les gens ont la tentation de voter pour le Bloc québécois, mais en réalité on découvre ces jours-ci la conséquence de ce vote-là: c'est le Québec qui se retire et affaiblit le PLC. Donc surgit la perspective que les conservateurs forment le gouvernement», illustre M. Bécharard, alors que les conservateurs connaissent une nette remontée dans les intentions de vote en Ontario.

«Imaginez, alors, ce gouvernement qui est à l'opposé des valeurs québécoises!» ajoute le candidat, soulignant que le parti de Stephen Harper veut investir davantage dans les forces armées, remettre en question le bilinguisme et le libre choix en matière d'avortement, de même que les programmes de développement régional et l'aide aux entreprises.

«Tout ça, c'est à l'opposé des valeurs québécoises», affirme-t-il.

«L'autre alternative, c'est le PLC(...), soutient le candidat, rappelant que les libéraux donnent priorité à la santé, au savoir et au développement économique régional.

«Ce que je propose, c'est d'aller plus loin, qu'on soit un modèle au pays et dans le monde!» lance-t-il.



Imacom, Jessica Garneau

**Le candidat du PLC dans Sherbrooke, Bruno-Marie Bécharard, a été chaleureusement accueilli hier par 200 militants et supporters lors d'un dîner-conférence au cours duquel il a lancé un appel à la mobilisation pour éviter un gouvernement conservateur à Ottawa.**

En entrevue, Bruno-Marie Bécharard a dit vouloir inviter les Sherbrookoises «à réaliser la portée de leur geste», estimant que le regain de popularité du Bloc québécois s'explique avant tout par un sentiment de frustration chez les électeurs, reconnaissant que PLC traîne encore le boulet du scandale des commandites.

## Coincé dans l'opposition

«Il faut être aveugle pour ne pas voir la frustration qui s'exprime. Écoutez, en janvier le BQ récoltait 15 pour cent et là c'est 45 pour cent, l'appui au BQ est un vote de protestation!» soutient-il.

Auparavant, le candidat libéral est

revenu sur le bilan des sept années du député sortant du Bloc québécois dans Sherbrooke, Serge Cardin, en ce qui a trait particulièrement au parc bio-médical, à Cité des rivières, à la menace de fermeture de la CS Brooks, de Cavalier Textile et aux Mondiaux Jeunesse 2003.

«Quel a été le rôle du député sortant? Les réponses que j'obtiens sont ou bien un silence ou un constat d'absence ou d'opposition. Ce n'est pas l'individu, mais le député sortant est coincé dans l'opposition», a-t-il déclaré.

«Ce qu'il faut pour faire davantage c'est se donner un atout dans notre jeu, un député libéral fort qui est capable de servir les intérêts de Sherbrooke», a martelé Bruno-Marie Bécharard.

En entrevue, il s'est défendu de vouloir livrer une campagne plus agressive envers son adversaire bloquiste, alors que les sondages donnent une nette avance au BQ dans la province.

«Moi, je ne veux pas avoir une attitude agressive et irrespectueuse envers qui que ce soit, peu importe les actions. Moi, ce que je veux faire c'est de faire le bilan sur ce qui marche et sur ce qui ne marche pas et cela inclut le bilan du député sortant», a-t-il expliqué.

Lorsqu'on lui demande si, dans cette logique, la population doit faire le bilan du gouvernement sortant, le candidat répond qu'«on fait un bilan et c'est correct de le faire, il faut faire le bilan de tous les députés sortants».

Fait-il, alors, oublier le scandale des commandites?

«On choisit les meilleurs éléments pour former le nouveau gouvernement», dit-il, ajoutant que le gouvernement sortant compte des réalisations importantes, comme l'assainissement des finances publiques et la promesse d'investir 9 milliards \$ en santé.

# La Tribune sort des sentiers battus

La Tribune  
SHERBROOKE

Afin que les électeurs de la région puissent faire un choix éclairé le 28 juin, La Tribune a décidé de sortir des sentiers battus et d'offrir à ses lecteurs une couverture audacieuse de la présente campagne électorale fédérale.

En collaboration avec Radio-Canada, La Tribune organisera trois débats d'ici les élections, soit dans les circonscriptions de Richmond-Arthabaska, Sherbrooke et Compton-Stanstead. Dès la semaine prochaine et jusqu'à la fin de juin, divers candidats de la région croiseront aussi le fer lors de cinq face-à-face qui se tiendront dans les locaux de votre quotidien.

Ce mardi 8 juin, un premier débat aura lieu au Pavillon Arthabaska de Victoriaville en présence des quatre principaux candidats aux élections fédérales dans cette circonscription, soit André Bellavance (BQ), Jason Noble (NPD), Pierre Poissant (PC) et Christine St-Pierre (PLC).

Contrairement aux débats traditionnels, celui-ci empruntera plutôt la formule «town hall» propre au Canada anglais et aux États-Unis. Une trentaine de citoyens de la circonscription de Richmond-Arthabaska questionneront les candidats sur des sujets d'intérêts régionaux et nationaux. Le mardi 22 juin, un deuxième débat du même genre opposera les candidats de la circonscription de Compton-Stanstead.

Dans la circonscription de Sherbrooke, les candidats participeront à un débat plus traditionnel, le mercredi 16 juin, dans les locaux de Radio-Canada Estrie.

Ces trois débats seront animés par Réjean Blais et analysés par le journaliste Luc Laroche, de La Tribune. Ils seront diffusés en direct, de 17h30 à 18h30, sur les ondes de Radio-Canada Estrie et sur les sites Internet [www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) et [www.radio-canada.ca](http://www.radio-canada.ca).

Seuls les candidats libéraux dans Sherbrooke et Compton-Stanstead n'ont pas encore confirmé leur présence aux différents débats.

# Logement social: Cardin réitère ses engagements



Imacom, Jessica Garneau

**Serge Cardin appuie sans réserve les revendications de l'Association des locataires de Sherbrooke en matière de logement social, a-t-il déclaré hier matin au local de l'Association. À l'arrière-plan, Suzanne Thériault, porte-parole de l'Association, et Normand Couture, coordonnateur.**

Denis Dufresne  
SHERBROOKE

Le candidat du Bloc québécois dans Sherbrooke, Serge Cardin, appuie sans réserve les revendications de l'Association des locataires de Sherbrooke en matière de logement social.

«Au cours de la campagne électorale, nous allons mettre beaucoup d'emphasis là-dessus; c'est prioritaire et les gens veulent qu'on l'affirme», dit-il.

Lors d'une brève conférence de presse, hier matin au local de l'Association, M. Cardin a estimé que la question du logement est urgente en raison du très faible taux de vacance à Sherbrooke (0,7 pour cent en novembre 2003) et de la forte proportion de Sherbrookoises qui consacrent une part importante de leur revenu au paiement du loyer.

«Le Bloc québécois propose d'injecter deux milliards \$ par année, sur trois ans, dans le logement social. Et cet engagement répond à notre cadre financier; normalement, les ressources financières sont là. Et, bien entendu, on veut que le Québec soit maître-d'oeuvre», illustre le candidat bloquiste, rappelant que le Parti libéral du Canada entend investir 1,5 milliard \$ sur cinq ans dans le logement.

«Mais cette somme comprend non seulement le logement social, mais aussi la rénovation d'immeubles existants, le logement abordable et l'aide aux itinérants», dit-il.

Normand Couture, coordonnateur de l'Association des locataires, précise que le Québec aurait besoin de 8000 nouveaux logements sociaux par année, dont 4000 HLM, tandis qu'à Sherbrooke la demande est de 250 logements sociaux par année.

«À Sherbrooke, la demande a augmenté cette année de 20 pour cent pour les HLM, avec 700 personnes en attente», affirme-t-il.

L'Association des locataires de Sherbrooke a interpellé les candidats de tous les partis politiques fédéraux afin de connaître leurs engagements en cette matière. L'organisme, qui n'appuie aucun parti, doit donner une conférence de presse lundi pour en faire le bilan.

# Boucher craint pour l'avenir de Cité des rivières

Denis Dufresne  
SHERBROOKE

En attaquant le travail du député sortant Serge Cardin, dans le projet de Cité des rivières, les libéraux fédéraux sont en train de politiser le dossier et mettent en péril les investissements à venir, croit Claude Boucher, député de Johnson à l'Assemblée nationale et ex-secrétaire d'État aux infrastructures sous le gouvernement du Parti québécois.

«Je leur dis "assez, c'est assez! Il faut passer à autre chose! Vous mettez en péril le projet en plus de répandre des faussetés sur Serge Cardin!", lance M. Boucher, à la suite des propos du candidat libéral dans Sherbrooke, Bruno-Marie Bécharard, selon lesquels M. Cardin a «mis du sable dans l'engrenage» lorsqu'il a travaillé sur ce dossier.

Claude Boucher croit en outre que les dirigeants de Cité des rivières n'avaient pas à s'associer au candidat Bécharard et au lieutenant politique du PLC pour le Québec, Jean Lapierre, lors d'une conférence de presse sur le programme d'infrastructures fédéral, mardi à Sherbrooke.

«Imaginons que les libéraux ne seraient pas reportés au pouvoir, alors que les dirigeants de Cité des rivières s'associent de si près au PLC! Avec son

expérience, comment Jacques O'Bready (président de Cité des rivières) peut-il prétendre s'être fait avoir?» ajoute-t-il.

Le député de Johnson rappelle que le gouvernement du Québec a injecté trois millions \$ dans Cité des rivières et juge que Serge Cardin a fait «un travail impeccable».

«Il n'a pas dit oui aveuglément. Il voulait s'assurer que le projet était bon pour Sherbrooke et était soucieux que l'argent soit bien dépensé. Et il s'est montré favorable lorsqu'il a compris que c'était un projet voulu par la population et bon au point de vue économique et touristique», fait-il valoir.

Claude Boucher ne veut pas se porter à la défense de Serge Cardin, «mais ce que je dis c'est que ses adversaires ne disent pas la vérité».

«Jacques O'Bready est arrivé après coup. Ce dossier-là a été fait par le gouvernement du Parti québécois, Serge Cardin et la Ville de Sherbrooke (...). Je veux rétablir les faits», ajoute-t-il.

Ce dernier souligne d'autre part que «dans le dossier du stade de l'Université de Sherbrooke, M. Bécharard n'a même pas eu la décence de souligner le travail de M. Cardin, qui avait fait des démarches auprès de Denis Coderre (alors qu'il était secrétaire d'État au sport amateur à Ottawa). C'est à croire que, déjà, il pensait à se lancer en politique!»

# Méga liquidation

3 millions de dollars  
en inventaire à liquider,  
jusqu'à 80 %.

Canada  
Moules  
liquidation

6611, boulevard  
Bourque,  
Rock Forest  
(819) 864-1221

M.D.F. « primer »  
Pin jointé  
Pin nouveau  
Érable  
Chêne, etc.  
Plinthe, cadrage,  
cimaise, ogée,  
corniche, q-rond,  
gorge, moulure  
décor., etc.

# 0 TAXES

Portes  
Surplus  
liquidation

352, rue Racine,  
Saint-Élie-d'Orford  
à l'arrière d'Animat  
(819) 563-3347

Économisez jusqu'à  
**5 000 \$**  
pour une  
seule maison  
Portes de lauan no 1  
toutes largeurs, 14 \$.  
Portes en chêne, 90 \$.  
**5 000 portes en**  
inventaire  
Chêne - Érable  
Pin - Peuplier  
Cérisier - Pin jointé  
Blanche, etc.

**3 JOURS SEULEMENT**  
vendredi, samedi, dimanche  
Pour l'événement, plusieurs rabais de plancher.

**Déjà 2 à 4 fois moins cher**  
que les grandes surfaces.

# Le chrysotile évite la catastrophe



**Nelson Fecteau**  
nelson.fecteau@latribune.qc.ca  
THETFORD MINES

Le gouvernement libéral s'engage à ne pas inclure le chrysotile à la procédure de consentement préalable (PIC) de la Convention de Rotterdam.

C'est devant un auditoire comblé que le ministre Denis Coderre a fait cette annonce hier matin, à Thetford Mines, après avoir fait l'éloge de la ténacité et du travail acharné du député libéral Gérard Binet.

«Il y a là une situation internationale où le Canada se doit de prendre position. Le Canada se doit de protéger ses industries, assurer le leadership en cette matière et prendre ses responsabilités», déclarait le ministre Coderre, répétant ensuite le même message devant environ 150 travailleurs massés devant l'hôtel de ville de Thetford Mines. «Nous sommes sensibles au développement des régions et nous devons de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale», devait-il ajouter.

Le député libéral Gérard Binet ne s'est pas caché pour crier victoire après que le ministre Coderre eut déclaré qu'il y avait toute une différence entre faire des pressions et la capacité de livrer la marchandise.

## Impact

«C'est une bonne nouvelle dont l'impact sera difficile à mesurer. Ce sera l'une des dernières fois qu'une décision exigera l'unanimité pour les décisions de la Convention de Rotterdam. Après le mois de septembre,



La Tribune-Jean-Charles Poulin

**Le maire de Thetford Mines, Normand Laliberté, le député sortant et candidat libéral dans le comté de Mégantic-L'Érable, Gérard Binet, ont crié victoire après l'engagement du ministre Denis Coderre à ne pas inclure le chrysotile à la procédure de consentement préalable de la Convention de Rotterdam.**

la majorité sera suffisante. L'Inde, le Pakistan, la Russie, la Colombie avaient fait connaître leur intention de s'opposer à l'inclusion du chrysotile dans la procédure PIC mais le Canada y ajoutera un poids extraordinaire», de faire remarquer Clément Godbout, le président de l'Institut du chrysotile, qui a salué le travail de tous les gens impliqués et qui a affirmé que, finalement, cette bataille en était une de perception. Pour ce dernier, la véritable mise en oeuvre de la politique d'utilisation accrue de la fibre chrysotile constitue la prochaine étape.

Président et chef de la direction de Lab Chrysotile, Simon Dupéré n'a pas caché sa satisfaction. «Nous

sommes extrêmement contents. C'est un engagement très positif. Il aurait pu s'agir d'une embûche additionnelle voire insurmontable pour l'industrie du chrysotile au Canada», a reconnu le président de Lab.

## Larose satisfait

Pour le président de la section locale 7649 des Métallos, Jean Larose, cette annonce devait se faire rapidement. «On s'en allait vers le bannissement à court terme si on acceptait l'inclusion et si on n'y allait pas d'une annonce ferme comme celle-là. Je pense que mon intervention de samedi auprès de M. Martin a eu l'effet de précipiter les choses. En quel-

que sorte, elle a été déterminante.» Jean Larose estime que tout ça aurait dû être réglé en novembre dernier et risquait de devenir une entrave de plus vis-à-vis les réglementations de la CSST et du Code du bâtiment. «Une situation qui nous a tenus sur le qui-vive!»

Le maire de la Ville de Thetford Mines, Normand Laliberté, a qualifié la nouvelle de rafraîchissante. «Rien n'aurait pu être fait à la suite de l'inclusion du chrysotile à la procédure PIC. Cette annonce vient donner le goût aux gens de continuer à se battre pour le chrysotile.»

Enfin, le président du Mouvement

## Elections 2004

ProAmiante Chrysotile, M. Raynard Paré, s'est évidemment réjoui de la nouvelle. «Nos sommes très heureux de la position du gouvernement du Canada en faveur du chrysotile. C'est clair pour nous que nous avions gagné la bataille lors des consultations à Thetford Mines, Asbestos et Ottawa mais la guerre pour le chrysotile n'est pas terminée. On devra vaincre le scepticisme pour ne pas dire l'hostilité anti-chrysotile de certains organismes de réglementation.»

## «Seulement une promesse électorale»

### Boulianne nuance l'annonce

**Nelson Fecteau**  
THETFORD MINES

«Pour ma part, sans des engagements formels, il s'agit, à ce moment-ci, simplement d'une promesse électorale faite du bout des lèvres. Bien que correcte sur le principe, l'annonce faite par le ministre Coderre au sujet de la convention de Rotterdam concernant le chrysotile doit être nuancée.»

Pour le candidat du bloc Québécois dans Mégantic-L'Érable, Marc Boulianne, cette annonce attendue et souhaitée depuis plusieurs mois arrive très tard et revêt par le fait même un caractère purement électoraliste.

«Le gouvernement canadien aurait pu prendre position bien avant aujourd'hui. Il aurait pu profiter de la Conférence de Genève en novembre 2003 pour affirmer

que le chrysotile ne devait pas être inscrit sur la liste des produits dangereux. Cette tribune aurait été officielle et sûrement profitable», D'opiner M. Boulianne.

Ce dernier fait remarquer que pendant que le Canada hésitait, le Brésil, la Russie et le Zimbabwe qui ont refusé d'adhérer à la Convention de Rotterdam continuaient de produire et de vendre leur chrysotile sur les marchés encore disponibles.

«Ces simples mots ne suffisent pas. Il faut des engagements, des engagements clairs et significatifs de la part du ministre Henderson et du premier ministre Paul Martin concernant l'adoption d'une politique nationale sur l'utilisation accrue du chrysotile au niveau canadien, par sa promotion à l'échelle internationale et par le financement d'études sur les dangers des produits de remplacement», a déclaré Marc Boulianne.

## L'engagement du PLC bien accueilli à Asbestos

**Sylvie Pion**  
ASBESTOS

L'engagement du gouvernement du Canada à résister aux pressions internationales et à ne pas inclure le chrysotile à la procédure PIC de la Convention de Rotterdam réjouit les intervenants de la région d'Asbestos. Estimant qu'il s'agit d'une étape importante pour l'industrie, l'ex-président de Mine Jeffrey, Bernard Coulombe, précise qu'un autre combat doit être mené afin de faire enlever l'amiante de la liste des produits cancérigènes.

Selon M. Coulombe, la décision communiquée par une figure bien connue du Parti libéral du Canada, Denis Coderre, fera en sorte d'éviter en septembre l'inclusion du chrysotile à la procédure PIC. «Nous sommes contents, car le Canada arrivera avec des arguments et pourra dire pourquoi il est contre. Il s'est nourri d'arguments solides et cela apporte des informations de poids. Si l'inclusion avait passé, cela aurait été comme un bannissement du chrysotile.»

Cet obstacle étant enlevé, M. Coulombe signale que d'autres combats doivent être enclenchés. «Nous passerons l'étape de la Convention de Rotterdam et ensuite, nous aurons un grand combat à mener, soit de faire enlever l'amiante de la liste des produits cancérigènes. On va s'attaquer aux organismes qui classifient l'amiante comme cancérigène, car il ne l'est pas dans les usages sécuritaires. Il nous faut mettre en place une stratégie internationale, ce qui n'aura sûrement pas lieu avant 2005», ajoute-t-il.

Pour sa part, le président de l'Institut de l'amiante, Clément Godbout, se réjouit de la bonne nouvelle et fait état du travail mené en ce qui a trait aux produits substitués du chrysotile. «Le Canada a fait une demande auprès de l'OMS afin que des produits de remplacement soient étudiés en fonction de la santé et la demande a été acceptée. Le dossier sera regardé vers 2006. Avec les études qui ont déjà été réalisées, nous savons qu'il y a des dangers évidents à l'utilisation de produits de remplacement et des gens compétents vont regarder le dossier en profondeur. Ce sera notre mandat de voir à ce que le travail qui sera fait avec les produits de remplacement soit effectué comme il l'a été avec le chrysotile.»

Soulagé d'entendre l'annonce, le président du Syndicat des travailleurs miniers, Rodrigue Chartier, révèle que ça représente un poids de moins. «C'est une épine de moins dans le pied, même si ça ne fera pas en sorte qu'on reparte en grand. Ça nous permet de souffler. J'utilise ces rencontres pour sensibiliser les candidats à l'importance d'avoir un programme pour supporter les travailleurs âgés qui ont été licenciés et qui ne peuvent plus se relocaliser. Je les sensibilise à cette priorité sur laquelle nous travaillons depuis six ans, ainsi que sur le support à l'industrie.»

Conseiller municipal et défenseur de l'amiante, Serge Boislard espère que les autres partis vont afficher leurs couleurs. «Je suis très heureux de la position du gouvernement, car nous étions au bord du précipice. Mais tout reste fragile...»

**UN CADEAU EXCLUSIF POUR PAPA LE 20 JUIN**

**Le pull coton teint au spray 39.95**

Le tricot côtelé prend un coup de jeune avec l'arrivée d'une nouvelle génération de textures... la couleur appliquée à la bonbonne sur un pull blanc, joue le grand jeu des effets changeants et contrastants avec les rayures aux manches, le chiffre au bas. Bleu, rouge, jaune, vert, orange, noir.  
P.m.g.tg.ttg. Rég. 65.00

**simons**